

## **REPONSE DU 2 JUIN 2010 DE FRANCOIS DAGNAUD, PRESIDENT DU SYCTOM DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE, A LA CONTRIBUTION DE M. JACQUES PERREUX**

« Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre message, et pour l'attention constructive que vous portez à la concertation que le SYCTOM poursuit sur son projet à Ivry-Paris 13.

Voici en retour les dernières avancées dont je voulais vous informer.

La délibération adoptée à l'unanimité par le comité syndical du SYCTOM le 12 mai dernier répond de manière précise à plusieurs de vos suggestions.

En premier lieu, le contenu de la nouvelle phase de concertation qui s'engage sous l'égide d'un garant est précisé. Il s'agira des trois thématiques suivantes, qui sont celles qui ont été pointées lors du débat public :

- L'adaptabilité des capacités de traitement à l'évolution des gisements et la mise en œuvre du principe de réversibilité pendant la durée de vie du futur centre
- L'intégration urbaine et architecturale du centre
- Les impacts et la surveillance du centre pendant toute sa durée de vie.

Naturellement, la première réunion du comité de concertation sous l'égide du garant, qui aura lieu le 1er juillet prochain, aura pour objet de préciser, ainsi que vous l'indiquez, aussi bien le contenu de ces différents points, que ceux qui ne seront pas soumis à concertation, en toute transparence. Je souhaite tout comme vous qu'ainsi, il n'y ait pas d'ambiguïté sur la finalité et la portée de cette concertation, qui est bien de faire progresser notre projet et d'en préparer le programme opérationnel.

Concernant la question de l'association aussi large que possible du grand public à la concertation qui s'ouvre, je partage pleinement votre déception que le débat public, dont c'était pourtant la première mission et qui a mis en œuvre des moyens financiers considérables sur une période de temps très étendue, n'ait pas réussi à intéresser le grand public. L'attente de nos concitoyens est pourtant forte en matière d'information, d'explication et de participation à une gestion active des déchets ménagers. C'est pourquoi, ainsi que vous le suggérez, nous serons très réceptifs à toutes les initiatives que les communes pourront proposer pour faire participer leurs habitants, et pour les accompagner au mieux dans cette démarche. Le site internet sera bien entendu un outil privilégié de ce lien avec nos usagers. Nous avons également prévu que des représentants des habitants puissent participer au comité des partenaires de la concertation. Nous prendrons en compte vos suggestions pour l'améliorer encore en ce sens.

Enfin, concernant une réflexion plus globale sur les équipements de gestion des déchets ménagers présents sur le territoire du Val-de-Marne, je vous confirme mon attachement à une mutualisation renforcée des moyens mis en œuvre à l'échelle de la métropole parisienne. L'évolution des périmètres d'intervention de nos différents syndicats et, dans un premier temps, la coopération que nous devons engager pour que chacun participe à la réalisation des objectifs qui nous sont assignés par le PREDMA, est un enjeu prioritaire à mes yeux. J'ai d'ores et déjà engagé des démarches en ce sens, et je me réjouis que les trois principaux syndicats de traitement des déchets ménagers du Val-de-Marne, dont le SYCTOM, se rencontrent très prochainement pour y travailler. Cette démarche devra nous permettre de dépasser aussi rapidement que possible les frontières administratives actuelles qui contrarient fortement la lisibilité de la gestion des déchets pour nos concitoyens, et son efficacité au regard d'objectifs environnementaux et financiers majeurs.

Sachant pouvoir compter sur votre soutien dans cette démarche exigeante, je vous prie de croire, Monsieur le Président, dans l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François Dagnaud  
Président du SYCTOM de l'Agglomération parisienne »